



OFFRE EMPLOI

LA VILLE DE TRELAZE

RECHERCHE

UN / UNE PROFESSEUR pour ses cours en danse jazz

DURÉE DU CONTRAT: 12 mois - du 01/09/2021 au 31/08/2022

MISSIONS : sous la responsabilité de la Directrice générale adjointe et en lien avec la coordinatrice de l'École de Danse :

- Assurer l'enseignement des cours dans la discipline danse jazz.
 - Concevoir et organiser le suivi des études et l'orientation des élèves.
 - Proposer et conduire des projets pédagogiques et culturels, y compris avec des partenaires extérieurs (tels que l'école de musique, l'association Léo Lagrange Ouest) et en cohérence avec le projet d'établissement.
 - Participer aux instances de concertation internes à l'école municipale de Danse.
-

PROFIL :

- Titulaire du Diplôme d'Etat (DE) en danse classique ou équivalent.
 - Expérience dans un poste similaire souhaitée.
 - Savoir faire preuve d'une réflexion approfondie sur l'enseignement de la discipline, et d'une capacité d'adaptation qui s'appuie sur une analyse de l'évolution des pratiques, des répertoires et des publics aujourd'hui.
 - Disposer de solides compétences pédagogiques.
 - Disponibilité et sens du service public. Goût et compétence pour le travail en équipe.
-

RÉMUNÉRATION :

Contractuel à temps non complet (7,5/20^{ème} **minimum**)

Grade : assistant d'enseignement artistique - 1^{er} échelon -

Envoyer candidature manuscrite + CV + PHOTO à l'attention de :
Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Olivier Thuau – BP 40 027
49801 TRELAZE cedex

Ou par mail :
celine.briganti@mairie-trelaze.fr

Avant le 31 juillet 2021

Renseignements auprès d'Isabel GILG, Directrice générale adjointe
02 41 33 74 89 / 06 30 81 15 33 ou isabel.gilg@mairie-trelaze.fr